

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Maintien des mesures à caractère social

TOUTEFOIS, d'aucuns pensent que le gouvernement gagnerait à changer de stratégie dans leur concrétisation.

> ONDOUBA'NTSIBAH Libreville/Gabon

ANS doute que nombreux étaient ceux qui attendaient la position du gouvernement sur le sort réservé aux mesures présidentielles relatives à la lutte contre la pandémie à Covid-19 dans notre pays. Cela, au regard du cafouillage enregistré lors de la mise en application de certaines d'entre elles sur le terrain.

Tout compte fait, lundi, Julien Nkoghe Bekale a rassuré les uns et les autres. "(...) C'est pourquoi, le président de la République, chef de l'Etat, SE Ali Bongo Ondimba, a décidé

de maintenir toutes les mesures à caractère social qu'il a annoncées dans son message à la Nation du 03 avril 2020", a-t-il déclaré.

Celles-ci tournent autour de : la prise en charge des factures d'eau et d'électricité pour les personnes les plus fragiles et économiquement faibles ; la suspension durant le temps du confinement de loyers des personnes sans revenus; la gratuité des transposrts publics terrestres assurés par les compagnies publiques; l'octroi d'une aide alimentaire aux plus vulnérables et aux économiquement faibles; etc.

Il faut rappeler que dans la mise en œuvre de certaines décisions présidentielles, plusieurs couacs avaient été déplorés. Au point où de nombreux compatriotes, pourtant éligibles, n'avaient pas été pris en compte. Suscitant çà et là déception, désespoir et co-



Le gouvernement devrait trouver une stratégie efficace dans l'octroi de l'aide alimentaire afin d'éviter le courroux des populations.

lère. Surtout s'agissant de la distribution de l'aide alimentaire. Les nombreux manquements enregistrés ici avaient d'ailleurs fait couler beaucoup d'encre et de salive. Le gouvernement, par la voix de sa ministre des Solidarités nationales, avait au demeurant jugé nécessaire de

s'en expliquer. Sans forcément convaincre, ni rassurer. C'est sans doute pour cela que le Premier ministre a appelé les populations à la patience.

Toutefois, Julien Nkoghe Bekale et les siens sont au pied du mur, devant trouver une stratégie efficace, pour que cette opération

touche ses vraies cibles. Les 15 derniers jours ont montré combien ils sont très nombreux, les compatriotes qui attendent cette aide alimentaire. De quoi d'ailleurs s'inquiéter, quand on sait que jusque-là, il ne s'agit que de Libreville et ses environs. Qu'en sera-t-il de l'intérieur du pays?

Les forces de défense et de sécurité au cœur de la riposte

J. KOMBILE MOUSSAVOU Libreville/Gabon

U cœur du dispositif de riposte contre le Covid-19 dans notre pays, le rôle des forces de défense et de sécurité s'annonce plus que primordial, au moment où le Grand Libreville entame son retour à un confinement partiel. Et pour cause, à entendre le chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, lundi dernier, les militaires et policiers ont été instruits de faire appliquer "la mesure de port obligatoire des masques dans les espaces publics en faisant preuve de fermeté". Ce qui leur confère une mission stratégique, vu que, selon les spécialistes, le port de masque est l'un des moyens les plus efficaces pour freiner la propagation du virus. De fait, les éléments de forces de défense et de sécurité se doivent donc d'être rigoureux à tout instant, en ne



tolérant aucun écart. Tant il y va de la situation sanitaire de notre pays. Un enjeu grave et important nécessitant, de leur part, probité et fermeté. Pour autant, cette rigueur n'est nullement la porte ouverte à toutes formes de dérives et de brutalités. Car, a indiqué le Premier ministre, les militaires et policiers devront également faire montre de "courtoisie et pédagogie". Comme quoi, durant le confinement partiel aussi dans le Grand Libreville que dans d'autres localités, les forces de défense et de sécurité sont appelées à être opérationnelles et responsables. En relayant, autant que possible, auprès des populations, la nécessité de porter le masque en tout temps et en tous lieux.

Confinement partiel: certaines modalités restent maintenues

Martina ADA METOULE Libreville/Gabon

🖪 I un allègement des mesures dans la lutte contre le Covid-19 a été opéré suite à l'annonce du retour au confinement partiel du Grand Libreville, il reste que le dispositif mis en place a été maintenu en certains de ses aspects. Le ministre d'Etat à l'intérieur, Lambert-Noël Matha, les a récemment énoncés afin que le plus grand nombre sache à quoi

Ainsi, on retiendra que les structures hôtelières, de restauration, les débits de boissons et boîtes de nuit, les lieux de culte, cinéma, salles de spectacle, de jeux et les musées ne sont toujours pas autorisés à rouvrir jusqu'à nouvel ordre. Ces restrictions concernent également les manifestations politiques, sportives, culturelles, religieuses, syndicales, conférences nationales et interna-



Les débits de boissons devront rester fermés jusqu'à nouvel ordre.

tionales. De même, comme lors de la première phase du confinement partiel, les rassemblements de plus de dix personnes ne sont pas autorisés. Sauf que, pour ce qui est des inhumations, celles-ci se feront selon le protocole édicté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Un arrêté conjoint signé des ministres de l'Intérieur et de la Santé en précisera les conditions. Désormais, les populations savent donc à quoi s'en tenir quant aux contours du nouveau confinement partiel en vigueur dans notre pays. Cependant, l'application sur le terrain de ces mesures demeure un gros point d'interrogation quand on sait que lors du confinement dit total, divers actes d'incivisme ont été enregistrés. Il est vrai que le respect de ces règles est d'abord une affaire de discipline et de rigueur de chacun d'entre nous, vu que le danger que représente le coronavirus est le même pour tout le monde. Au-delà de nos convictions politiques, religieuses et/ou culturelles.